

Pour l'inscription, vous devez apporter avec vous :

- **2 preuves de résidence** : Preuves d'adresse acceptées : relevé d'emploi, permis de conduire du Québec, compte de taxe scolaire ou municipale, acte d'achat de la propriété résidentielle qui indique le nom du propriétaire, facture ou état de compte d'une compagnie de téléphonie résidentielle, d'électricité ou de câblodistribution, preuve d'assurance d'habitation, preuve d'une affiliation à une association professionnelle québécoise, relevé de compte bancaire au Québec, relevé de carte de crédit, avis de cotisation de revenu Québec, avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec
- **Certificat de naissance original (grand format seulement)**
- **Si l'élève est né à l'extérieur du pays : Carte de résidence permanente ou de citoyenneté canadienne et papier d'immigration originaux.**
- **Bulletin de votre enfant, s'il a déjà été scolarisé.**